



## ÉDITO



Chères Mesniloises et chers Mesnilois,

**Le plus souvent, le 1<sup>er</sup> septembre sonne pour chacun d'entre nous la fin des vacances et le début de l'école.** Septembre est un mois de transition au cours duquel les activités reprennent, et encore plus cette année, les préoccupations et les questionnements : Comment payer l'essence ? Comment faire face à toutes les augmentations annoncées ? Comment conserver son emploi ? Reprise du COVID ? Depuis 2020, chacun tente de trouver des solutions pour faire face aux différentes crises, hier sanitaire, aujourd'hui de surcroît économique.

**Notre Commune, au même titre que l'ensemble des collectivités locales, ne passe pas au travers des différentes augmentations** et se trouve ainsi impactée par l'augmentation des énergies mais également des matériaux nécessaires à la réalisation de nos différents projets en cours (salle des fêtes, église,

rue de la Meunerie...) mais aussi par les surcharges liées à la cantine de l'école et aux frais de personnel engendrés par l'augmentation de l'indice indemnitaire.

**Aussi, la Commune a décidé pour venir en aide à chacun de continuer à ne pas augmenter les impôts** en figeant le taux applicable. Seule la base de ceux-ci s'est vue révisée indépendamment de notre volonté, et ce, du seul fait de l'État. Il n'est pas certain que nous puissions en faire de même en 2023 lorsqu'il nous est annoncé par les médias un prix de l'électricité applicable aux collectivités qui pourrait être multiplié par 4 ou 5, voire plus.

Même si le Président de la République nous fait remarquer, comme si nous ne le savions pas déjà, que nous sommes en période « de grande bascule », « de grand changement » et que c'est « la fin de l'abondance, des évidences et de l'insouciance » nous devons continuer à garder le moral, et faire en sorte de continuer à bien vivre en notre village en poursuivant notamment l'amélioration de celui-ci tout en contenant nos finances et en accroissant la solidarité entre Mesnilois. À ce titre, je vous rappelle qu'il a été mis en place pendant la période de confinement une page Facebook « Solidarité Mesniloise » qui permet, depuis, d'échanger entre Mesnilois. Je ne peux que vous inciter à vous abonner à cette page afin d'être informés de ce qui se passe au sein du Mesnil-Aubry. Pour parfaire votre information, sera prochainement installé un panneau lumineux d'informations sur la place de la Mairie qui nous permettra de vous tenir informés sans à avoir à distribuer régulièrement des notes dans vos boîtes aux lettres.

**Bien à vous,**

**Votre Maire  
Martine BIDEL**

## PERSONNAGE EMBLÉMATIQUE DU MESNIL-AUBRY !

Personne bien connue de nous tous, petits et grands, Salifou, « l'Homme à Plumes », « le Président du Mesnil-Aubry », a été honoré à l'occasion d'un pot de l'amitié le 10 septembre dernier avant son départ pour la Côte d'Ivoire. Arrivé en 1995 dans notre village en tant que Collaborateur de la CAVEX, il a toujours su avoir le sourire, un petit mot gentil pour chacun et même dire avec beaucoup d'humour lorsqu'on le rencontrait au café du village « // y a trop de blancs ici ! »

Nous espérons qu'il n'oubliera pas la France et reviendra nous voir très prochainement. Nous lui souhaitons une très belle retraite bien méritée !



## ENSEMBLE CONTRE LA COVID-19

Le virus est toujours là. Restons vigilants et continuons à appliquer les gestes barrières. Soyons solidaires et luttons ensemble contre le virus.



## HEUREUX ÉVÉNEMENT

Naissance au Mesnil-Aubry, le 13 août 2022, d'une petite fille prénommée Nelly. La maman qui revenait de chez des amis n'a pas eu le temps de rejoindre l'hôpital le plus proche pour y accoucher. Celle-ci à donner naissance dans sa voiture arrêtée à l'entrée nord du village. Nous souhaitons longue vie à cette petite mesniloise et félicitons les heureux parents.

## TROTTINETTES

Les usagers de tout véhicule / engin empruntant les rues du village doivent respecter le Code de la route. À ce titre, les STOP doivent être respectés par tous. Dommage qu'il soit nécessaire de le rappeler !

## RECENSEMENT CITOYEN

Il est rappelé que tout jeune français de 16 ans doit se faire recenser dans les 3 mois suivant son 16<sup>e</sup> anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et de pouvoir s'inscrire aux examens, concours et permis de conduire. Il génère également automatiquement l'inscription sur les listes électorales à partir de 18 ans sans la réalisation d'autres formalités.

## SALLE DES FÊTES

La salle demeure ouverte à la location jusqu'à la mise en service de notre future salle dont les travaux devraient commencer fin d'année 2022/début 2023.

## ÉPICERIE

Vous aurez tous remarqué que notre épicerie a fermé définitivement ses portes après de nombreuses années de service. Nous remercions la famille Thomas (avec une pensée toute particulière pour Valérie et sa maman) pour avoir permis à notre village d'avoir jusqu'à ces derniers jours un commerce d'alimentation. Nous réfléchissons actuellement à la mise en place d'une nouvelle épicerie. Pour vous rendre service, AGO que nous remercions pour son implication dans le village, vend du pain.

# UNE BATAILLE GAGNÉE

Monsieur le Préfet du Val d'Oise a largement tenu compte des arguments de Madame le Maire puisque par arrêté en date du 7 septembre 2022, le permis de construire de l'unité de méthanisation porté par 4 familles d'agriculteurs a été refusé aux motifs repris littéralement :

- que la commune n'a pas donné son accord sur les travaux d'extension du réseau électrique nécessaire à l'activité du méthaniseur (extension du réseau 1 800 mètres) et la contribution financière (101 095 €) qui lui est demandée, que le délai dans lequel ces travaux pourraient être réalisés n'est donc pas connu et que le projet ne peut, dans ces conditions, être autorisé en application de l'article L.III-1 du Code de l'urbanisme ;
- que l'unité de méthanisation en fonctionnement générerait un trafic supplémentaire important de camions routiers, de camions-citernes et de tracteurs tirant une benne pendant toute l'année avec des pics pendant les périodes de récolte ;
- que le site devrait rester accessible aux véhicules de lutte contre l'incendie en toute saison ;
- que les chemins d'accès au terrain, notamment le chemin vicinal reliant Le Mesnil-Aubry à Attainville, ont des caractéristiques inadaptées à un trafic intense et lourd en toute saison, ne permettent pas le croisement de véhicules et sont également empruntés par d'autres usagers (randonneurs, cavaliers et habitants) ;
- que dans ces conditions, le trafic généré par le méthaniseur ne pourrait être accueilli en sécurité par les chemins d'accès au site et que le projet ne peut donc être autorisé en application de l'article R.III-2 du Code de l'urbanisme et de l'article A3 du règlement du Plan Local d'Urbanisme.

Nos efforts conjoints ne doivent pas se relâcher, les porteurs de projet ne semblent pas accepter la décision du Préfet et s'apprêtent très certainement à former un recours dans les deux mois de l'arrêté de refus auprès



de la Préfecture. Et pourtant, à l'heure de la flambée des énergies et des matériaux nécessaires à la construction du méthaniseur mais également à son exploitation ainsi que du changement climatique empêchant notamment la semence des cultures intermédiaires à valeur énergétique (CIVE) du fait de la sécheresse des terres, comment une telle infrastructure peut être rentable ? Nous pouvons nous interroger...

Nos remerciements sont particulièrement dirigés vers vous, Mesniloises et Mesnilois, Associations mais également habitants et maires des communes avoisinantes, qui nous avez soutenus dans nos démarches pour contrecarrer ce projet fou. La crise énergétique ne doit pas nous faire accepter de façon inconsidérée et irréfléchie des projets de ce type sans prise en compte de l'environnement proche (notamment du site REP-VEO-LIA) et de la population impactée.

## ECLAIRAGE PUBLIC / ARROSAGE



Il arrive parfois que l'éclairage public soit allumé en pleine journée du fait de vérifications par notre prestataire (BIR). Il est également arrivé qu'il y ait des dysfonctionnements liés à l'obsolescence des minuteries. Certaines ont donné lieu à remplacement. Nous tenons à rassurer les personnes qui semblent insinuer que la commune se moque des économies d'énergie que celle-ci gère scrupuleusement les finances communales. Elle procède d'ailleurs à des tests d'économies passant par la baisse d'intensité des éclairages de rues sur certains secteurs du village. Au même titre, la ville procède le plus souvent possible à l'arrosage des espaces fleuris à l'aide de l'eau de pluie récupérée au service technique.

## RETOUR SUR...



### ◀ KERMESE DE L'ÉCOLE

Le 2 juillet les enfants ont pu faire la fête au sein de l'école en présence de leurs parents. Nous remercions l'équipe scolaire et les parents qui ont organisé ce moment fort réussi. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants qui ont intégré notre école en septembre et plus particulièrement, Sandrine, la nouvelle Directrice.

### SÉJOUR EN DORDOGNE ▶

Comme l'an dernier, la commune a organisé, en juillet, en partenariat avec la Municipalité d'Écouen un séjour de 12 jours dans un camping situé à Saint-Estephe. Cette année, le soleil étant au rendez-vous les enfants ont pu pratiquer avec encore plus de plaisir à de nombreuses activités : karting, accrobranche, tir à l'arc, équitation, baignade, canoë-kayak, visite d'une grotte...



### ROMS

Juillet a connu l'installation des roms à la fois le long du site de la REP et sur le chemin menant à Villiers-Le-Sec. Depuis le 30 août les deux camps ont été expulsés. Il appartient maintenant à la Région de procéder, à ses frais, à l'évacuation des débris.

### TRAVAUX

Ruelle du cimetière une réfection d'une petite partie de la voirie a eu lieu en raison d'un affaissement de terrain lié à un problème de réseau d'eau.



### FÊTE COMMUNALE ▲

Comme à l'accoutumée, notre village était en fête le 1<sup>er</sup> week-end de septembre avec au programme: jeux pour les enfants, concours de pétanque, défilé, exposition de voitures anciennes et son superbe feu d'artifice.

# À PROPOS DE...

## ÉQUIPE COMMUNALE

Christophe, employé du service technique, a choisi de rejoindre une nouvelle municipalité. Nous le remercions pour le travail accompli pendant toutes ces années et lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. Le service technique de la commune restera assuré par Paolo et Gilles. Pendant une période test, la réalisation de la tonte des pelouses sera confiée à une entreprise extérieure.

## ÉGLISE

Les diagnostics avant travaux se poursuivent. Le dernier réalisé en septembre portait sur la solidité de la charpente. Il semblerait que celle-ci soit en bon état et que seuls quelques éléments doivent être changés. Les résultats de l'étude de sol et des pierres devraient être rendus prochainement. Sans la réalisation de ces études qui prend beaucoup de temps, les travaux ne peuvent commencer.

## PROTOXYDE D'AZOTE

Les cartouches sont initialement destinées à faire de la crème Chantilly. Elles sont bien souvent détournées de leur usage pour leurs effets euphorisants, et ce, malgré les méfaits pour la santé qui ne sont plus à prouver. Il est rappelé que l'usage de ces cartouches sur la voie publique au sein du village est formellement interdit du fait d'un arrêté du maire et peut donner lieu à verbalisation de la part de la Gendarmerie. Ces bouteilles ne doivent pas être mises dans les bacs à ordures mais déposées en déchetterie, celles-ci risquant, comme cela est arrivé en février dernier d'entraîner d'importants dégâts matériels à l'incinérateur du SIGIDURS qui traite nos déchets le contraignant à s'arrêter plusieurs jours. Il en est de même pour toute bouteille de ce type : hélium, gaz... mais également pour les piles qui sont susceptibles de mettre le feu aux infrastructures de traitement.



## DU 1<sup>ER</sup> AU 31 OCTOBRE OCTOBRE ROSE

C'est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche et l'amélioration de la condition de vie pendant la maladie. Aussi, Le Mesnil-Aubry souhaite être associé à cette opération nationale en organisant différentes manifestations au cours du mois d'octobre en collaboration avec l'école ; réalisation de sujets par les écoliers qui seront accrochés dans un arbre, lâcher de ballons, vente de rubans roses, organisation à la salle des fêtes d'un repas avec animation musicale (apéro/paëlla/ fromage/dessert/café) le samedi 29 octobre (sur réservation en mairie jusqu'au 27 octobre. Prix 25 €/adulte et 10 €/enfant jusqu'à 10 ans). Les bénéfices seront reversés à l'association Les Bonnets Roses.



## CARNET

### NAISSANCES :

- Le 13/08/2022 : Nelly LOIMON-REGNA
- Le 06/09/2022 : Ava ISSHAK ISSEF

### MARIAGES :

- Le 10/09/2022 : Jean Christophe ROPERS et Sandrine Nicole Lucienne LEBERT

## AGENDA

### 15 OCTOBRE

#### SOIRÉE HYPNOSE

L'association L'As de Cœur vous propose une soirée découverte de l'hypnose autour d'un repas convivial à 20 h à la salle communale du Mesnil-Aubry.

### 31 OCTOBRE

#### HALLOWEEN

Les petits monstres seront de retour dans notre village ! Les enfants âgés de moins 10 ans et habillés de leurs plus horribles déguisements sont conviés, sous la responsabilité de leurs parents, à frapper aux portes décorées du Mesnil-Aubry pour récolter des bonbons. Rendez-vous leur est ensuite donné à 16 h 30 à la salle des fêtes pour une boum endiablée jusqu'à 18 h 30 pour ensuite laisser la place au plus grands (11 ans et plus). Les « monstres artistes » pourront participer au concours de citrouilles qui seront présentées le même soir.

### 11 NOVEMBRE

#### COMMÉMORATION

En partenariat avec la ville d'Écouen, un dépôt de gerbes aura lieu à Écouen aux alentours de 10 h 30 en vue de commémorer l'armistice et avoir une pensée toute particulière pour tous les combattants de la guerre 14-18. Une cérémonie sera ensuite organisée à 11 h 30 devant le monument aux morts de notre village suivi d'un pot de l'amitié à la salle des fêtes.



### 25 NOVEMBRE

#### REPAS DES SENIORS

Comme à l'accoutumée un repas sera organisé. Les personnes concernées (65 ans et plus inscrites sur les listes électorales ou connues par les services de la mairie) seront prochainement contactées.

### 26 NOVEMBRE

#### SOIRÉE LOTO

L'association ALMA vous attend à la salle des fêtes dès 19 h pour un bon moment de partage tout en s'amusant.

### 3 DÉCEMBRE

#### MISE À L'HONNEUR

Les Jeunes diplômés de l'année 2021/2022 (Brevet des collèges, CAP, BEP, BAC pro et général) seront mis en lumière à la salle des fêtes à 19 h. Pour ce faire, les jeunes diplômés doivent se faire connaître en s'inscrivant auprès de la Mairie sur justificatif de leur réussite au plus tard le 18 novembre. Seront également mis à l'honneur, les médaillés du travail, les gagnants du concours de citrouilles mais également pour la première fois au Mesnil-Aubry, les bébés de l'année.

LE PETIT  
**Mesnilois**  
LE JOURNAL DU MESNIL-AUBRY

Directrice de la publication : Martine BIDEL

Comité de rédaction :  
C. BARBAT, C. CLICHY, D. CHAUVOT, P. AUDOUARD,  
P. ROBIN, S. DE JESUS GRACA, M. BIDEL

Conception, réalisation : Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie du Mesnil-Aubry - RDVA

Impression :  
Imprimerie Seugy Offset Services - 01 30 35 45 81

Dépôt légal à parution